

## Fermeture de la voie réservée au transport collectif sur le pont Champlain

### Une décision contreproductive qui doit être annulée

**Montréal, le 13 novembre 2013** – TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, dénonce la décision de fermer la voie réservée au transport collectif sur le pont Champlain lors de l'heure de pointe du matin et demande sa réintroduction dès jeudi matin. Cette décision est contreproductive, alors qu'on pénalise les citoyens qui font partie de la solution en prenant le transport collectif. Rappelons que l'unique voie réservée au transport collectif sur le pont Champlain déplace durant les heures de pointe du matin autant de citoyens que les trois voies automobiles du pont. « En obligeant 22 000 usagers de la voie réservée à s'entasser dans la congestion, on fait un choix fort improductif », s'est exprimée Florence Junca-Adenot. « Au moment où le transport collectif devrait être priorisé, on lance tout à fait le mauvais message », rappelle la professeure à l'UQAM et directrice du forum URBA2015.

La situation actuelle de congestion sur les réseaux de transports métropolitains, aggravée par les travaux, rappelle l'urgence de réinvestir dans les transports collectifs, qui soutiennent la mobilité métropolitaine lors des défaillances du réseau routier. L'Alliance rappelle aux gouvernements qu'il faut investir davantage dans les transports collectifs. De plus, Ottawa doit accélérer la reconstruction du pont Champlain et c'est au gouvernement fédéral de le financer et non aux seuls usagers du pont.

- 30 -

#### À propos de TRANSIT

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30% aux transports collectifs), multiplier par cinq le financement du développement de l'offre de service en transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : [www.transitquebec.org](http://www.transitquebec.org)

#### Renseignements :

Philippe Cousineau Morin  
514-799-1906  
[info@transitquebec.org](mailto:info@transitquebec.org)